

■ **Compagnie des Transports en commun de Neuchâtel et environs**, à Neuchâtel, société anonyme (FOSC du 18.06.2002, p. 10). Reprise des actifs et passifs, au sens de l'article 748 CO de la société 'Société des Auto-Transports de la Béroche (B.B.B.) Exploitation S.A.', à Boudry, selon contrat de fusion au 20.08.2002 et bilan au 31.12.2001, présentant un actif de CHF 3'291'601.90, et un passif envers les tiers de CHF 3'190'819.98, soit un actif net de CHF 100'781.92. La totalité du capital-actions de la société absorbée étant détenue par la société absorbante, la fusion ne donne lieu à aucune augmentation du capital.

Journal no 2307 du 22.08.2002  
(00617992 / CH-645.1.000.513-2)